



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1517

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Édouard Bénard.

M. Édouard Bénard . Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, les Français craignent le retour à la pompe tant ils paient au prix fort leur carburant – 2,05 euros, 2,12 euros ou encore 2,20 euros le litre : les exemples ne manquent pas. Pendant ce temps, les grandes compagnies pétrolières engrangent des profits considérables. TotalEnergies a ainsi réalisé 5,8 milliards de dollars de bénéfice net au premier trimestre 2026, soit 51 % de plus qu'un an auparavant. BP, de son côté, a annoncé 3,2 milliards de dollars de bénéfice trimestriel ajusté – plus du double du chiffre de l'an dernier ! –, grâce notamment à son trading pétrolier.

À l'échelle européenne, une étude estime que les compagnies pétrolières ont généré 81,4 millions d'euros de surprofits par jour – par jour ! –, dont 11,6 millions en France.

D'autres pays européens ont agi. Ils débattent de dispositifs contraignants ou les ont déjà instaurés – encadrement des marges, baisse ciblée de fiscalité ou encore taxation des surprofits.

Et en France ? Malgré les déclarations que M. le premier ministre a faites hier ici même, on se contente timidement d'appels à la modération et d'engagements volontaires des compagnies pétrolières, lesquelles n'hésitent même pas à brandir des menaces pour le cas où l'on taxerait les profits exceptionnels qu'elles ont réalisés du fait de la guerre au Moyen-Orient. Vous refusez de bloquer les prix des carburants, au prétexte d'éviter que les pétroliers ne détournent leurs stocks vers l'étranger. Résultat : ils redirigent déjà deux fois plus de bénéfices qu'à l'ordinaire vers des paradis fiscaux.

Ma question est simple. Nous incarnons une opposition constructive, responsable, force de proposition et de compromis. Quand imposerez-vous enfin, en responsabilité, un blocage temporaire des prix à la pompe et un encadrement strict des marges sur toute la chaîne, du raffinage à la distribution, pour que les Français ne soient plus contraints de financer chaque jour les marges indues des compagnies pétrolières ? En d'autres termes, comptez-vous mettre un terme à ce gavage « Total » ? (*Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – Mme Marie-Charlotte Garin applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie* . Je vous prie d'excuser l'absence de mon collègue ministre de l'économie. S'agissant d'abord de la fiscalité, depuis la nomination du premier ministre en octobre, nous avons démontré que le débat était ouvert. La preuve en est que le projet de loi de finances pour 2026 intègre la surtaxe de l'impôt sur les sociétés à hauteur

de 7,5 milliards qui est le fruit des échanges que nous avons eus ici. Initialement, nous n'y étions pas forcément favorables mais nous avons fait un pas en ce sens, notamment à votre demande. Et le débat reste ouvert.

De même, nous nous sommes montrés bienveillants à l'égard de la démarche européenne lancée par un certain nombre de nos alliés et voisins européens. C'est pour partie à cette échelle et dans ce cadre qu'il convient de mener cette réflexion.

Comme l'a fait le premier ministre hier, je crois opportun de rappeler à toutes fins utiles que TotalEnergies contribue au budget de l'État à hauteur de 2 milliards, même si cela ne clôt pas nécessairement la discussion.

Nous en débattons au cours des semaines et des mois à venir mais à très court terme, ce qui compte pour nous est le reste à vivre des Français et le prix qu'ils paient réellement à la pompe. D'où la position du premier ministre et du gouvernement, qui demandent à TotalEnergies, entre autres acteurs, de prolonger le plafonnement actuel, qui permet à des millions de Français de faire le plein à un coût moindre que s'il n'existait pas.

Quant au blocage, nous en avons déjà largement parlé. Dans la mesure où nous évoluons au sein d'un marché international, l'instauration de blocages des prix à la pompe risquerait d'entraîner des pénuries – vous avez d'ailleurs évoqué ce risque.

Nous n'en demeurons pas moins très vigilants et engagés aux côtés des secteurs les plus touchés – agriculture, pêche, BTP, transport, notamment. Ainsi, le premier ministre a annoncé hier que pour faire face à l'augmentation durable des prix que nous pouvons anticiper, il sera nécessaire de changer d'échelle.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Bénard](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1517

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2026